

**DEMARCHES PERMIS DE CONDUIRE**

**PIECES JOINTES A FOURNIR**

INSCRIPTION				
Démarche	Intitulé téléprocédure Site ANTS	Descriptif	Pièces à fournir	Pièces à fournir
PREMIERE INSCRIPTION	Inscription au permis nécessitant le passage d'un examen pratique. Ne concerne pas le candidat en retour au permis (annulation ou invalidation)	Je souhaite m'inscrire pour passer les épreuves du permis de conduire (code et pratique)	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Un exemplaire photographié ou numérisé d'un justificatif d'identité</li> <li>2. Un exemplaire photographié ou numérisé d'un justificatif de domicile</li> <li>3. Un code photo/signature issu d'une cabine photo ou photographe « Agréé service en ligne ANTS » ou une photographie d'identité</li> </ol> <p><b>Pour les candidats français âgés de 17 ans révolus à 25 ans non révolus et uniquement pour une inscription pour passer les examens :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>4. Un exemplaire photographié ou numérisé du certificat individuel de participation à la journée défense et citoyenneté (JDC) Ou de l'attestation provisoire en instance de convocation à la journée défense et citoyenneté (JDC) ou de l'attestation individuelle d'exemption</li> </ol> <p><i>À signaler :</i>  <i>A partir de 25 ans révolus, aucun des deux justificatifs mentionnés ci-dessus n'est exigible.</i>  <i>Les candidats à la catégorie B, dans le cadre de l'apprentissage anticipé de la conduite, âgés de 15 à 16 ans non révolus, sont aussi dispensés de la présentation de ces justificatifs.</i></p>	
		Je souhaite m'inscrire pour passer les épreuves du permis de conduire (code et pratique) et je suis soumis à un avis médical (véhicule aménagé et/ou atteint d'une affection et/ou d'un handicap et/ou titulaire d'une pension d'invalidité civile ou militaire)	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Un exemplaire photographié ou numérisé d'un justificatif d'identité</li> <li>2. Un exemplaire photographié ou numérisé d'un justificatif de domicile</li> <li>3. Un code photo/signature issu d'une cabine photo ou photographe « Agréé service en ligne ANTS » ou une photographie d'identité</li> <li>4. Un exemplaire photographié ou numérisé du permis de conduire déjà obtenu</li> </ol>	5. un exemplaire photographié ou numérisé de l'avis médical délivré par un médecin de ville agréé
INSCRIPTION EXTENSION	Inscription au permis nécessitant le passage d'un examen pratique. Ne concerne pas le candidat en retour au permis (annulation ou invalidation)	Je souhaite m'inscrire pour passer les épreuves d'une nouvelle catégorie de permis	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Un exemplaire photographié ou numérisé d'un justificatif d'identité</li> <li>2. Un exemplaire photographié ou numérisé d'un justificatif de domicile</li> <li>3. Un code photo/signature issu d'une cabine photo ou photographe « Agréé service en ligne ANTS » ou une photographie d'identité</li> <li>4. Un exemplaire photographié ou numérisé du permis de conduire déjà obtenu</li> </ol>	<p>Si je demande d'une catégorie du groupe lourd :</p> <p>5. un exemplaire photographié ou numérisé de l'avis médical délivré par un médecin de ville agréé</p>

**DEMANDE DE TITRE**

Démarche	Intitulé téléprocédure Site ANTS	Descriptif	Pièces à fournir	
<b>DEMANDE DE TITRE APRES REUSSITE DES EPREUVES – TITRE</b>	<b>Demande de fabrication d'un nouveau permis / Réussite à l'examen du permis de conduire</b>	J'ai réussi les épreuves du permis et souhaite obtenir mon premier titre permis de conduire	1. Un exemplaire photographié ou numérisé d'un justificatif d'identité 2. Un exemplaire photographié ou numérisé d'un justificatif de domicile 3. Un code photo/signature issu d'une cabine photo ou photographe « Agréé service en ligne ANTS » ou une photographie d'identité	
		J'ai réussi les épreuves du permis, souhaite obtenir mon premier titre permis de conduire et suis soumis à un avis médical (véhicule aménagé et/ou atteint d'une affection et/ou d'un handicap et/ou titulaire d'une pension d'invalidité civile ou militaire)	4. Le certificat d'examen du permis de conduire (CEPC) 5. L'ASSR2 ou l'ASR ou, à défaut, une déclaration sur l'honneur en vue de la délivrance d'un premier titre de conduite conforme à l'annexe VII de l'arrêté du 20 avril 2012 modifié fixant les conditions d'établissement, de délivrance et de validité du permis de conduire)	6. Un exemplaire photographié ou numérisé de l'avis médical délivré par un médecin de ville agréé
		J'ai réussi les épreuves du permis et souhaite obtenir une nouvelle catégorie sur mon permis de conduire	1. Un exemplaire photographié ou numérisé d'un justificatif d'identité 2. Un exemplaire photographié ou numérisé d'un justificatif de domicile 3. Un code photo/signature issu d'une cabine photo ou photographe « Agréé service en ligne ANTS » ou une photographie d'identité 4. Le certificat d'examen du permis de conduire (CEPC) 5. Un exemplaire photographié ou numérisé du permis de conduire déjà obtenu	Si je demande une catégorie du groupe lourd :  6. un exemplaire photographié ou numérisé de l'avis médical délivré par un médecin de ville agréé
<b>DEMANDE DE RENOUELEMENT DE TITRE A ECHEANCE-TITRE</b>	<b>Demande de fabrication d'un nouveau permis / Fin de validité du permis</b>	Mon permis arrive à échéance de sa date de validité (exemple permis professionnel PL tous les 5 ans)	1. Un exemplaire photographié ou numérisé d'un justificatif d'identité 2. Un exemplaire photographié ou numérisé d'un justificatif de domicile 3. Un code photo/signature issu d'une cabine photo ou photographe « Agréé service en ligne ANTS » ou une photographie d'identité 4. Un exemplaire photographié ou numérisé du permis de conduire déjà obtenu	Si je possède une catégorie du groupe lourd :  5. un exemplaire photographié ou numérisé de l'avis médical délivré par un médecin de ville agréé
<b>DEMANDE DE RENOUELEMENT POUR PERTE – TITRE</b>	<b>Demande de fabrication d'un nouveau permis / Perte du permis</b>	J'ai fait une déclaration de perte en ligne et sollicite la production d'un nouveau permis	1. Un exemplaire photographié ou numérisé d'un justificatif d'identité 2. Un exemplaire photographié ou numérisé d'un justificatif de domicile 3. Un code photo/signature issu d'une cabine photo ou photographe « Agréé service en ligne ANTS » ou une photographie d'identité	
<b>DEMANDE DE RENOUELEMENT POUR VOL – TITRE</b>	<b>Demande de fabrication d'un nouveau permis / Vol du permis</b>	J'ai fait une déclaration de vol auprès des forces de l'ordre et sollicite la production d'un nouveau permis	Si mon titre est soumis à avis médical : 4. un exemplaire photographié ou numérisé de l'avis médical délivré par un médecin de ville agréé	5. La déclaration de vol
<b>DEMANDE DE RENOUELEMENT POUR DETERIORATION – TITRE</b>	<b>Demande de fabrication d'un nouveau permis / Détérioration du permis</b>	Mon permis est détérioré et je sollicite la production d'un nouveau permis	1. Un exemplaire photographié ou numérisé d'un justificatif d'identité 2. Un exemplaire photographié ou numérisé d'un justificatif de domicile 3. Un code photo/signature issu d'une cabine photo ou photographe « Agréé service en ligne ANTS » ou une photographie d'identité 4. Un exemplaire photographié ou numérisé du permis de conduire détérioré	
<b>DEMANDE DE RENOUELEMENT POUR CHANGEMENT D'ETAT CIVIL – TITRE</b>	<b>Demande de fabrication d'un nouveau permis / Changement d'État civil</b>	Mon nom a changé et je sollicite la production d'un nouveau permis	Si mon titre est soumis à avis médical : 5. un exemplaire photographié ou numérisé de l'avis médical délivré par un médecin de ville agréé	6. Un exemplaire photographié ou numérisé du jugement de divorce ou de l'arrêté modifiant l'État civil

**RETOUR AU PERMIS**

Démarche	Intitulé téléprocédure Site ANTS	Descriptif	Pièces à fournir	
<b>DEMANDE DE AM APRES INVALIDATION OU ANNULATION – TITRE</b>	<b>Demande à la suite d'une invalidation ou d'une annulation de permis / demande d'édition d'un titre doté de la seule catégorie AM</b>	Mon permis est invalidé ou annulé et je sollicite la production d'un permis de conduire avec la seule catégorie AM		
<b>DEMANDE DE AM APRES SUSPENSION – TITRE</b>	<b>Demande à la suite d'une suspension de permis / Demande d'édition d'un titre avec la catégorie AM seule</b>	Mon permis a été suspendu pour cause d'infractions au code de la route et je sollicite la production d'un permis de conduire avec la seule catégorie AM	1. Un exemplaire photographié ou numérisé d'un justificatif d'identité 2. Un exemplaire photographié ou numérisé d'un justificatif de domicile 3. Un code photo/signature issu d'une cabine photo ou photographe « Agréé service en ligne ANTS » ou une photographie d'identité 4. Un exemplaire photographié ou numérisé :	
<b>INSCRIPTION POUR PASSER LES EXAMENS</b>	<b>Demande à la suite d'une invalidation ou d'une annulation de permis / Demande d'inscription pour passage d'examen</b>	Mon permis est invalidé ou annulé et je souhaite m'inscrire pour passer les épreuves du permis de conduire (ETG ou ETG + pratique)	- de l'injonction de restitution du permis de conduire (perte de validité pour solde de points nul) - ou du jugement (annulation judiciaire)	
<b>DEMANDE DE TITRE APRES REUSSITE DES EPREUVES (INVALIDATION OU ANNULATION) – TITRE</b>	<b>Demande à la suite d'une invalidation ou d'une annulation de permis / Demande d'édition d'un titre suite à la réussite de l'examen</b>	J'ai réussi les épreuves du permis de conduire (ETG ou ETG + pratique) après une invalidation ou annulation et souhaite obtenir mon permis de conduire	5. Un exemplaire photographié ou numérisé de l'avis médical délivré par un médecin de ville agréé ou par la commission médicale 5. Le certificat d'examen du permis de conduire (CEPC) 6. Un exemplaire photographié ou numérisé de l'avis médical délivré par un médecin de ville agréé ou par la commission médicale	
<b>DEMANDE DE TITRE APRES SUSPENSION – TITRE</b>	<b>Demande à la suite d'une suspension de permis / Préparation du titre après suspension</b>	Mon permis a été suspendu pour cause d'infractions au code de la route et je sollicite à l'issue de la période de suspension la production d'un nouveau permis	1. Un exemplaire photographié ou numérisé d'un justificatif d'identité 2. Un exemplaire photographié ou numérisé d'un justificatif de domicile 3. Un code photo/signature issu d'une cabine photo ou photographe « Agréé service en ligne ANTS » ou une photographie d'identité 4. Un exemplaire photographié ou numérisé de la notification de suspension 5. Si mon titre est soumis à avis médical, un exemplaire photographié ou numérisé de l'avis médical délivré par un médecin de ville agréé	

**VALIDATION DE DIPLOME PROFESSIONNEL – CONVERSION DE BREVET MILITAIRE**

Démarche	Intitulé téléprocédure site ANTS	Descriptif	Pièces à fournir	
<b>CONVERSION DE BREVET MILITAIRE – TITRE</b>	Conversion de brevet militaire	Je possède un brevet de conduite militaire et je sollicite la production d'un permis de conduire civil	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Un exemplaire photographié ou numérisé d'un justificatif d'identité</li> <li>2. Un exemplaire photographié ou numérisé d'un justificatif de domicile</li> <li>3. Un code photo/signature issu d'une cabine photo ou photographe « Agréé service en ligne ANTS » ou une photographie d'identité</li> <li>4. Un exemplaire photographié ou numérisé du brevet de conduite militaire</li> </ol> <p>Si mon titre est soumis à avis médical :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>5. un exemplaire photographié ou numérisé de l'avis médical délivré par un médecin de ville agréé</li> </ol>	
<b>VALIDATION DE DIPLOME PROFESSIONNEL – TITRE</b>	Validation de diplôme professionnel	J'ai réussi un titre professionnel de conducteur routier délivré par le ministère en charge de l'emploi et je souhaite obtenir un nouveau permis de conduire avec l'ajout d'une ou plusieurs catégories.	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Un exemplaire photographié ou numérisé d'un justificatif d'identité</li> <li>2. Un exemplaire photographié ou numérisé d'un justificatif de domicile</li> <li>3. Un code photo/signature issu d'une cabine photo ou photographe « Agréé service en ligne ANTS » ou une photographie d'identité</li> <li>4. Un exemplaire photographié ou numérisé de l'avis médical délivré par un médecin de ville agréé</li> </ol>	5. Un exemplaire photographié ou numérisé du titre professionnel
		J'ai réussi un diplôme professionnel de conducteur routier délivré par l'éducation nationale et souhaite obtenir mon titre permis de conduire		5. Un exemplaire photographié ou numérisé du diplôme (CAP ou Bac pro) ou du relevé de notes

**DEMANDE DE TITRE APRES FORMATION**

Démarche	Intitulé téléprocédure Site ANTS	Descriptif	Pièces à fournir
<b>DEMANDE DE TITRE APRES UNE FORMATION</b>	Demande de titre avec attestation de formation / BSR/AM	L'école de conduite à réalisé une formation BSR et sollicite un titre permis de conduire avec la catégorie AM pour son client	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Un exemplaire photographié ou numérisé d'un justificatif d'identité</li> <li>2. Un exemplaire photographié ou numérisé d'un justificatif de domicile</li> <li>3. Un code photo/signature issu d'une cabine photo ou photographe « Agréé service en ligne ANTS » ou une photographie d'identité</li> <li>4. Un exemplaire photographié ou numérisé du brevet de sécurité routière, ou de l'attestation de suivi de la formation pratique du brevet de sécurité routière accompagnée de l'attestation scolaire de sécurité routière de premier ou de second niveau ou de l'attestation de sécurité routière</li> </ol>
	Demande de titre avec attestation de formation / Formation permettant d'obtenir la catégorie A pour un usager ayant la A2	L'école de conduite à réalisé une formation A et sollicite un titre permis de conduire avec l'ajout de la catégorie A pour son client	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Un exemplaire photographié ou numérisé d'un justificatif d'identité</li> <li>2. Un exemplaire photographié ou numérisé d'un justificatif de domicile</li> </ol>
	Demande de titre avec attestation de formation / Formation permettant d'obtenir la catégorie B boîte manuelle (levée code 78)	L'école de conduite à réalisé une formation « boîte manuelle » et sollicite un titre permis de conduire sans restriction 78 pour la catégorie B de son client	<ol style="list-style-type: none"> <li>3. Un code photo/signature issu d'une cabine photo ou photographe « Agréé service en ligne ANTS » ou une photographie d'identité</li> <li>4. Un exemplaire photographié ou numérisé de l'attestation de suivi de la formation</li> <li>5. Un exemplaire photographié ou numérisé du permis de conduire déjà obtenu</li> </ol>
	Demande de titre avec attestation de formation / Formation permettant d'obtenir la catégorie B avec mention additionnelle 96	L'école de conduite à réalisé une formation B 96 et sollicite un titre permis de conduire avec l'ajout de la mention 96 pour la catégorie B de son client	